

# Comment faire fructifier vos premiers euros facilement

Acheter un appartement, faire le tour du monde ou créer votre entreprise ? Oui, c'est possible financièrement, en suivant quelques grandes lignes de conduite pour se constituer un patrimoine.

---

Qui n'a jamais rêvé de gagner au Loto pour pouvoir réaliser ses rêves ? Mais avec une chance sur un peu moins de 20 millions de remporter le pactole, mieux vaut être patient-e, avoir une confiance aveugle en sa bonne étoile ou tout simplement croire au miracle. Il existe pourtant quelques conseils facilement applicables pour réussir à mettre de l'argent de côté et à le faire fructifier afin de donner vie à vos projets. Qu'il s'agisse d'acheter un appartement, de faire ce voyage en Australie dont vous avez toujours rêvé ou de créer votre entreprise, c'est possible ! Suivez le guide.

**Commencez maintenant (oui, même si vous avez 20 ans)**

Contrairement au Loto, la fructification de son argent est un travail de longue haleine. Gérer son pécule, quelle que soit la mise de départ et l'objectif que l'on vise, doit s'envisager comme un projet à long terme. « *Il s'agit de penser à ce qui va nous donner de la liberté pour demain* », rappelle Imène Maharzi, la fondatrice d'OwnYourCash, une startup qui promeut l'indépendance financière

des femmes. Avoir de l'argent est une clé que l'on peut utiliser à tout moment pour reprendre sa liberté : en cas de séparation ou de divorce, pour quitter un travail où l'on n'est pas bien ou déménager après un accident de la vie. Il est donc important d'épargner et d'investir avec ce principe en tête, le plus tôt étant le mieux pour devenir indépendant·e le plus rapidement possible.

D'autant que si certains objectifs peuvent aujourd'hui paraître lointains – comme la retraite – ils se préparent... dès maintenant ! « *Il n'est jamais trop tôt pour commencer à agir pour sa retraite, en particulier quand on est une femme, souligne Imène Maharzi. Les femmes ont des carrières heurtées, sont très rapidement incitées à diminuer ou à arrêter leur activité pour s'occuper de leurs proches, enfants ou parents. Cela aboutit à des retraites incomplètes.* »

## **Gardez une épargne de précaution mais pas plus**

La première liberté que vous confère votre argent, c'est de pouvoir le dépenser ! Et rapidement, s'il le faut. En cas d'imprévu, d'accident, de besoin impérieux, vous devez avoir un matelas de sécurité sur lequel vous reposer, appelé épargne de précaution. Elle vous permet de parer au plus pressé pour des dépenses conséquentes et imprévues (panne d'électroménager, réparation de voiture, travaux urgents dans votre logement...) mais aussi d'éviter de dépenser plus que de raison – en payant des agios en raison d'un découvert, par exemple, ou en devant contracter un très onéreux prêt à la consommation.

Les experts s'accordent en général à évaluer l'épargne de précaution à deux ou trois fois votre salaire mensuel. « *En fait, c'est une notion très personnelle, tempère Imène Maharzi. En fonction de sa situation, si l'on a des enfants, par exemple, cela peut représenter jusqu'à six mois ou un an de salaire.* »

L'essentiel est que cette somme vous permette de vous sentir protégé·e et libre de prendre une décision rapidement.

Pour parvenir à économiser, plusieurs applications vous permettent de déterminer vos dépenses récurrentes (loyer, factures, impôts) et votre capacité d'épargne. Ensuite, elles vous aident à mettre de côté de petites sommes, à partir d'un euro par semaine, jusqu'à vous constituer votre petit pécule. Mais peut-être êtes-vous fourmi sans le savoir ? Ces dix dernières années, le taux d'épargne des Français·es n'a cessé d'augmenter pour bondir à plus de 20% en 2020, sous l'effet de la chute drastique des dépenses pendant les confinements.

Comme cet argent doit être disponible rapidement, l'idéal est de le conserver sur un livret (livret A, développement durable...), sur lequel vous ne paierez pas d'impôt. Certes, ces produits sont très peu rémunérés mais l'idée n'est ici pas d'investir ou de faire fructifier cette somme, simplement de la garder au

chaud et à disposition pour les jours plus frais. Autre avantage paradoxal des livrets : ils sont plafonnés, ce qui vous incitera à n'épargner que ce dont vous aurez réellement besoin. Une autre option réside dans les fonds en euros des contrats d'assurance-vie mais, contrairement aux livrets, les gains qui résulteront de ces placements sont soumis aux prélèvements sociaux (17,2%).

## **Définissez vos objectifs (en restant lucide)**

C'est la première question à vous poser quand vous décidez d'investir : pourquoi voulez-vous investir ? Que voulez-vous financer ? Cela vous évitera d'une part de vous perdre dans les sigles et dénominations complexes de produits financiers mais aussi de vous ruer sur des produits que d'aucuns vous vendront comme très avantageux mais qui se révéleront inadaptés à vos besoins. *« Il n'est pas souhaitable de choisir ses placements en fonction de la fiscalité, appuie la fondatrice de OwnYourCash. Il est préférable de faire une liste de ce qui est important pour soi en termes d'objectifs à court, moyen et long termes et de valeurs. »* Par exemple, il est aujourd'hui possible de décider si votre argent financera des énergies renouvelables ou des gisements pétroliers. *« Passer ses comptes bancaires et épargne au filtre de l'impact carbone, c'est pouvoir prendre des décisions éclairées pour son et notre avenir »*, rappelle utilement Imène Maharzi.

Une méthodologie aussi appliquée par les conseillers du robo-advisor Nalo. *« L'investissement doit être décidé à partir de trois piliers rationnels et objectifs, souligne Albert d'Anthoüard, associé de la startup et directeur de la clientèle privée. D'abord, il faut définir qui l'on est : l'âge, les revenus, la situation matrimoniale et patrimoniale. Puis quel est l'objectif de l'investissement, s'il s'agit de préparer sa retraite, financer un achat immobilier ou d'autres projets. Et enfin, à quel horizon on souhaite le réaliser. »*

Attention donc aux solutions qui vous proposent des placements en fonction, par exemple, de votre appétence au risque. Certes, c'est une donnée à prendre en compte. Mais savez-vous vraiment quels risques vous êtes prêt·e à prendre ? *« La relation au risque est très subjective, soupire ainsi Albert d'Anthoüard. Personne ne sait quel risque il peut prendre ou pas. Cela dépend de sa situation personnelle mais aussi de la lecture qu'on se fait du risque. Un placement dit sécurisé, comme un livret, peut in fine faire perdre de l'argent s'il rapporte moins que l'inflation. »* Concentrez-vous donc sur vos objectifs de vie pour les prochains mois (court terme), les cinq prochaines années (moyen terme) et les vingt ou trente années à venir (long terme), c'est comme cela que vous trouverez la meilleure façon de les réaliser !

## **Renseignez-vous (auprès des bonnes personnes)**

La finance est un univers non pas impitoyable mais sacrément complexe. N'écoutez pas les gourous qui vous prédisent le million d'euros en six mois ni les influenceurs qui vous encouragent à investir tout votre argent dans une sombre entreprise (dont ils détiennent le capital). Pas la peine non plus d'écumer les blogs ou les articles plus ou moins sérieux sur le sujet - attendez quand même d'avoir fini cet article avant de tout plaquer. Fiez-vous à des professionnels reconnus. D'abord, cela permet de mieux comprendre les décisions que vous seul·e êtes habilité·e à prendre. « *Il est préférable d'investir dans des choses que l'on comprend pour avoir davantage de possibilités et mieux orienter ses décisions* », rappelle Imène Maharzi.

En outre, « *se faire accompagner par sa banque, une banque en ligne ou un conseiller en patrimoine permet de mieux gérer ses émotions sur un sujet où elles n'ont pas leur place* », ajoute Albert d'Anthoüard. Histoire de ne pas paniquer à la moindre anicroche et de prendre des décisions prématurées et irraisonnées. « *Par exemple, au moment du premier confinement, en mars 2020, les marchés boursiers ont enregistré une forte baisse, ce qui a fait paniquer certains investisseurs. Mais si l'on investit avec un objectif à 25 ans, encaisser une chute de 30% sur trois semaines ne doit pas remettre en cause l'objectif final. Un professionnel est capable d'expliquer cela et de rassurer son client.* »

Attention toutefois : votre confiance ne doit pas être aveugle. Rappelez-vous que ces conseillers restent à votre service et que vous êtes seul maître à bord. Il s'agit de votre argent, votre vie et donc vos décisions. Enfin, gardez à l'esprit que ces conseillers, aussi pertinents et compétents qu'ils soient, ont forcément quelque chose à y gagner. « *Les établissements bancaires raisonnent souvent par produit et non par projet, observe l'associé de Nalo. C'est plus facile pour eux de vendre leurs produits que de fournir un conseil personnalisé.* » Dans l'idéal, diversifiez donc vos sources de conseil pour éviter les biais intéressés.

## **Soyez prêts et prêtes à vous endetter (pour la bonne cause)**

Quoi, s'endetter pour se constituer un patrimoine ? Hé bien oui. C'est là que fixer un objectif et avoir un horizon clairs vous permettent d'envisager des solutions qui ne paraissent pas évidentes au premier abord. L'un des investissements les plus prisés des Français reste l'immobilier, notamment pour acquérir leur résidence principale. « *Avec les taux d'emprunt très favorables en vigueur à l'heure actuelle et qui ne devraient pas remonter dans les six à douze prochains mois, en matière d'immobilier, il faut acheter en*

*empruntant le plus possible, préconise Albert d'Anthoüard. Acheter cash, c'est l'assurance de perdre de l'argent. »*

Mais cela n'est valable que pour les investissements immobiliers, pour lesquels les taux sont extrêmement bas. Attention aux crédits à la consommation, en revanche, qui affichent des taux d'intérêts insoutenables et deviennent de véritables gouffres financiers pour certains ménages - avec un risque de surendettement.

## **Et à élargir vos horizons (au-delà de votre banque)**

Comme évoqué plus haut, les produits dans lesquels vous investissez doivent être alignés avec vos objectifs. N'hésitez pas à vous aventurer en-dehors des chemins battus et rebattus - l'immobilier, les marchés d'actions, l'assurance-vie, notamment - si cela cadre avec vos intérêts. L'investissement dans les cryptomonnaies, par exemple, se démocratisent sous la forme d'un plan épargne bitcoin, imaginé par la startup Stackinsat. Il permet d'épargner facilement et à intervalles réguliers de petites sommes pour acquérir progressivement des satochis, des fragments de bitcoins.

Jonathan Herscovici, le fondateur, tient à redorer le blason de la cryptomonnaie auprès du grand public : *« Le bitcoin est l'un des rares actifs déflationnistes, puisqu'il n'y en aura jamais plus de 21 millions »*, contrairement aux monnaies classiques qui peuvent être dévaluées en cas de création monétaire. *« Il y a aujourd'hui plus de risques à ne pas en détenir qu'à en avoir »*, prophétise l'entrepreneur. L'investissement en bitcoins doit être considéré comme *« une réserve de valeur »*, alors que trop de néo-investisseurs s'imaginent devenir des crypto-millionnaires en quelques mois.

La plateforme se limite aux bitcoins, se démarquant de nombreuses concurrentes qui ont fait le choix de ratisser large. Un pari assumé, l'entrepreneur rappelant que *« le bitcoin est idéal pour des débutants »*, contrairement à d'autres cryptoactifs plus fragiles. *« Investir dans une cryptomonnaie, c'est un peu comme investir dans une Biotech, compare-t-il. C'est très technique et tout le monde n'en est pas capable. »* Jonathan Herscovici conseille donc aux débutants de se limiter au bitcoin, plus sécurisé.

Les plus prudents alloueront 1 à 2% de leur patrimoine à ce type d'investissement, en parallèle d'autres actifs immobiliers ou financiers. *« Pour une gestion optimale de ses ressources, il faut investir dans des actifs décorrélés entre eux afin de maximiser le rendement tout en minimisant le risque : des cryptos, de l'immobilier, des actions, des matières premières... »* Les plus téméraires pourront grimper jusqu'à 10 ou 15%. L'entrepreneur conseille simplement d'envisager un tel investissement comme un véritable

pan de sa stratégie d'investissement et non comme une lubie, sous peine de voir ses rendements amoindris ; mais aussi d'échelonner l'investissement – comme le conseillent aussi les experts pour les marchés d'actions – afin de limiter la prise de risque.

Un autre placement qui gagne en envergure mais que vous n'avez peut-être pas envisagé réside dans... les forêts. Depuis deux ans, il est possible d'acheter des parties de forêts qui sont gérées par un groupe dédié. La startup Ecotree permet par exemple de choisir les arbres que l'on souhaite acquérir et dont on obtiendra le fruit de la vente – au pro-rata de l'investissement initial. « *C'est un actif tangible, décorrélé des actifs financiers, et responsable, dans une filière qui crée de l'emploi, et qui permet de capter du CO<sub>2</sub>* », vante ainsi Jonathan Dhiver, fondateur du comparateur de groupements forestiers Meilleur-GF.com, dans un article de nos confrères du Figaro dédié au sujet.

## **Sécurisez votre patrimoine...**

Vous avez constitué votre portefeuille, en diversifiant vos placements ? Bravo ! Maintenant, n'oubliez pas de le sécuriser. Impossible de l'assurer intégralement contre les risques de fluctuations du marché ; vous pouvez en revanche garantir que le fruit de vos investissements vous reviendra plutôt que d'être captés au gré de l'évolution de votre situation. C'est particulièrement vrai pour les femmes, rappelle la fondatrice d'OwnYourCash. « *Certaines femmes parviennent à se constituer un très beau capital... qui ne leur appartient en fait pas, regrette-t-elle. On peut avoir de mauvaises surprises à l'occasion d'une séparation, par exemple.* »

Là encore, il ne faut donc pas hésiter à se tourner vers les professionnels habilités, comme les notaires, notamment lors de certaines étapes-clés de sa vie : un achat immobilier, la naissance d'un enfant, une succession... « *Certains notaires tiennent des permanences gratuites en mairie, cela permet de se renseigner sur sa situation particulière et de voir quoi mettre en place d'un point de vue contractuel pour sécuriser juridiquement son capital.* »

## **... et oubliez-le !**

C'est peut-être le meilleur conseil qu'on vous donnera aujourd'hui : une fois votre stratégie d'épargne et d'investissement sur les rails, n'y pensez plus. « *Une fois que l'on a mis en place ses projets avec les allocations dédiées, il faut aller voir ces comptes le moins possible, tranche Albert d'Anthoüard, de Nalo. À quoi ça servirait ? Est-ce que quand vous achetez un bien immobilier, avec un prêt sur 25 ans, vous allez voir l'agent immobilier tous les jours pour faire*

*évaluer votre appartement ou votre maison ?* » La meilleure façon de ne pas prendre peur à chaque soubresaut du marché, c'est précisément de ne pas avoir les yeux rivés dessus. Épargnez, investissez et laissez votre argent dormir (enfin) en paix : chut, il fructifie.

**Cet article fait partie d'une série sur l'indépendance financière.  
Retrouvez les autres articles du dossier :**

[Les outils pour bien gérer votre argent même si vous n'en avez pas beaucoup](#)

[La crise a-t-elle changé la relation des Français au risque ?](#)

[Ce qu'il faut savoir pour être un bon entrepreneur investisseur](#)

---

Article écrit par GERALDINE RUSSELL